

# D.E.S.C D'IMMUNOLOGIE ET IMMUNOPATHOLOGIE

Internes nommés à compter du 1er novembre 1991

Durée : 4 semestres

## I. Enseignements (environ 150 heures)

### A. Enseignements de base

- Mécanismes impliqués en immuno-pathologie
- Modèles d'immuno-pathologie humaine et expérimentale
- Bases immunologiques des états d'hypersensibilité et allergologie clinique
- immuno-pharmacologie et thérapeutique immuno-modulatrice
- immuno-pathologie des maladies transmissibles
- Transplantations d'organes et greffes de moëlle osseuse ou immuno-hématologie.

### B. Enseignements complémentaires

1. Pour les candidats possédant ou postulant le diplôme d'études spécialisées de biologie médicale :
  - Deux enseignements au choix appartenant au diplôme d'études spécialisées de médecine interne
2. Pour les candidats possédant ou postulant un autre diplôme d'études spécialisées :
  - Ensemble des enseignements d'immunologie du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale (les candidats titulaires d'un diplôme d'études approfondies ou d'une maîtrise d'immunologie sont dispensés de suivre ces enseignements).

## II. Formation pratique

Quatre semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées complémentaires d'immunologie et immunopathologie.

## III. Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires d'immunologie et immunopathologie

Tout D.E.S, avec l'accord de l'enseignant coordonnateur du D.E.S.C.